



## Coopération bilatérale de recherche avec la Corée du Sud

### Korean-Swiss Science and Technology Cooperation

Dans son message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2008 à 2011, le Conseil fédéral a ajouté une nouvelle composante à la politique scientifique extérieure de la Confédération: les relations scientifiques bilatérales seront développées et approfondies tout particulièrement avec huit pays extra-européens désignés comme prioritaires, dont la Corée du Sud.

Un accord de coopération scientifique et technologique entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement de la République de Corée a été signé le 6 mai 2008. A la suite de cet accord, les deux parties ont lancé le programme *Korean-Swiss Science and Technology Cooperation*.

Le Secrétaire d'Etat Mauro Dell'Ambrogio a rencontré le Vice-ministre sud-coréen de l'éducation, de la science et de la technologie Sang Mok Lee, le 16 juin 2009, à Berne. Un plan d'action commun qui règle les modalités de la coopération a été signé à cette occasion. Le déploiement de la stratégie de coopération a été discuté en Comité mixte qui s'est réuni en mai 2011 à Séoul.



Séoul, mai 2011: Ouverture à l'université Yonsei de l'exposition consacrée à la nouvelle cabane alpine du Mont-Rose, en marge de la réunion du Comité mixte.

Depuis 2011, les domaines prioritaires des actions de recherche conjoints sont:

- Energie
- Environnement
- Technologies de l'information
- Sciences de la vie
- Sciences des matériaux

Le programme de coopération prévoit l'encouragement de projets de recherche conjoints, l'accent étant placé sur les échanges directs entre les chercheurs.

Les deux premiers appels à projets (2009 et 2010) ont débouché sur la sélection de 25 projets conjoints.

Un nouvel appel à projets sera lancé en automne 2011.

Les projets ont une durée générale d'un an. Le programme de coopération avec la Corée du Sud est solidement implanté en Suisse: en plus des deux EPF, de l'EMPA et de l'EAWAG, les universités de Berne, de Bâle et de Neuchâtel ainsi que le CHUV et la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW) sont associés aux initiatives de recherche.

**Finances:** Contribution fédérale pour 2008-2011: 1,2 million de francs ; contribution fédérale prévue pour 2012: 300 000 francs

**Coordination en Suisse:** ETH Zurich

**Plus d'informations et appels à propositions:**

ETH Zurich: [www.global.ethz.ch/stc/Korea](http://www.global.ethz.ch/stc/Korea)

SER: [www.sbf.admin.ch/htm/themen/international/bilateral\\_programm\\_fr.html](http://www.sbf.admin.ch/htm/themen/international/bilateral_programm_fr.html)

**Contacts****ETH Zurich**

Dr. Rahel Byland  
International Institutional Affairs (IIA)  
HG F 11  
Rämistrasse 101, CH-8092 Zürich  
T +41 44 632 8465  
F +41 44 632 1508  
rahel.byland@sl.ethz.ch

**Conseiller pour la science et la technologie**

Daniel Cavegn, PhD  
Science & Technology Counsellor  
Embassy of Switzerland  
C.P.O. Box 2900, Seoul 100-629  
T +82 2 739 9511 (ext. 722)  
F +82 2 737 9392  
daniel.cavegn@eda.admin.ch  
www.eda.admin.ch/seoul

**Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER**

Monica Corrado  
Conseillère scientifique  
Coopération bilatérale de recherche  
Hallwylstrasse 4, CH-3003 Berne  
T +41 31 323 22 69 (Secrétariat)  
F +41 31 322 78 54  
monica.corrado@sbf.admin.ch